

Libellé du poste : Cadre de santé EMOT - PPCAMP

Identification du poste :

Emploi : Cadre de santé

- Place dans la structure : Pôle de Psychiatrie et Conduites Addictives en Milieu Pénitentiaire (PPCAMP)
- Localisation géographique : Centre Hospitalier Gérard Marchant - Bâtiment Charcot
- Temps de travail : 100 % EMOT – Le périmètre du poste sera amené à évoluer au sein du pôle en fonction des projets

Présentation de l'établissement et du Pôle

Le Centre Hospitalier Gérard Marchant est un établissement public de santé spécialisé en psychiatrie. Il est structuré autour de 6 pôles médicaux et médical et technique.

L'organisation des activités cliniques et médico-techniques découle de :

- la référence à l'organisation sectorielle de la psychiatrie ;
- la prise en compte des dispositifs intersectoriels et des missions spécifiques pouvant être assurées par chacun des pôles.

Les 6 pôles cliniques et médical et technique sont :

- Pôle de Psychiatrie Générale « Rive gauche »
- Pôle de Psychiatrie Générale « Rive droite Nord Est »
- Pôle de Psychiatrie Générale « Rive droite Sud Est »
- Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile
- Pôle Psychiatrie et Conduites Addictives en Milieu Pénitentiaire
- Pôle Médical et Technique : unité Les Jardins des Silos (USLD), unité somatique, odontologie, addictologie, pharmacie, consultation dédiée aux adultes handicapés psychiques ou mentaux et DIM-SP

Le pôle de Psychiatrie et Conduites Addictives en Milieu Pénitentiaire (PCAMP) comprend :

- Les services de soins psychiatriques implantées en milieu pénitentiaire
 - Le Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) du Centre Pénitentiaire de Seysses, assurant la prévention, le diagnostic et les soins psychiatriques de la population pénale détenue. Organisé selon deux axes :
 - ✓ Activité ambulatoire (consultation, activités thérapeutiques)
 - ✓ Hospitalisation de jour pour des soins plus intensifs. Unité d'hébergement de 18 places, s'adressant aux patients détenus de la région Occitanie, uniquement en hospitalisation libre.
 - L'annexe du SMPR au Centre de Détention de Muret, assurant la prévention, le diagnostic et les soins psychiatriques de la population de cet établissement. Activité ambulatoire. Prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.
- L'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) au Centre Hospitalier Gérard Marchant assurant des soins psychiatriques pour les personnes détenues en Occitanie dont l'état relève d'une hospitalisation à temps complet. Comprend 40 places réparties en 2 ailes.

- Le Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violence Sexuelle (CRIAVS) de Midi-Pyrénées assurant la formation, la documentation et la recherche des différents champs professionnels intervenant auprès des auteurs de violences sexuelles.
- L'Unité Fonctionnelle d'addictologie (UFA) assurant la prise en charge spécifique ou complémentaire des addictions.
- L'EMOT (Equipe MOBILE Transitionnelle)

Organigramme du PCAMP :

- Dr Anne-Hélène Moncany, Chef de Pôle
- Mme Sandrine Rouch, Cadre Supérieure de Pôle
- Mme Karine Donadieu, Cadre Administratif de Pôle

Description du poste :

Présentation et missions de l'Equipe MOBILE Transitionnelle

Le projet d'EMOT du CHGM s'appuie sur le dispositif de soins psychiatriques en milieu pénitentiaire du département de la Haute Garonne (SMPC du CP de Seysses, antenne du SMPR du CD de Muret, UHSA de Toulouse, le CRIAVS) ainsi que sur les dispositifs de soins psychiatriques de secteur, les cabinets libéraux, structures sociales et médico-sociales de la région.

Ce projet repose également sur une équipe pluridisciplinaire proposant un accompagnement individualisé pour chaque patient jusqu'au relais effectif des soins vers les structures d'aval adaptées.

L'EMOT intervient avant la libération sur indication de l'une des équipes référentes de soins psychiatriques en milieu carcéral (SMPR du CP de Seysses, antenne du SMPR du CD de Muret, UHSA de Toulouse) après recueil du consentement éclairé de la personne concernée. Le premier contact avec le patient a lieu avant la libération d'incarcération dans la mesure du possible, donc en détention.

L'EMOT intervient également après la libération, la prise en charge s'articule autour d'un vaste réseau de partenaires du champ sanitaire et médico-social dans les départements de la région selon le projet de vie du patient.

Elle vise à atteindre les objectifs suivants :

- Prévenir les rechutes psychiatriques et addictologiques à la libération de prison grâce à un accompagnement pluridisciplinaire visant à assurer le relai entre les soins intra- et extra carcéraux. Fluidifier ainsi le parcours des personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères à leur sortie de prison tout en plaçant l'utilisateur au centre de la prise en charge médico-sociale ;
- Lutter contre la précarisation, la stigmatisation et la discrimination de la personne souffrant de troubles psychiatriques sévères sortant de prison ;
- Le public ciblé est celui des personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères libérées des établissements pénitentiaires : CPC de Seysses, CD de Muret, UHSA de Toulouse, quel que soit leur établissement pénitentiaire d'origine.

Missions du poste :

Organiser l'activité paramédicale et coordonner les moyens de l'UF, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations

Spécificité du poste

Il est nécessaire de préciser la spécificité du contexte dans lequel évolue l'équipe de l'EMOT. A l'interstice du soin en milieu carcéral avec celui en milieu ordinaire, en binôme avec le médecin responsable de l'unité, le cadre de santé, porte auprès des équipes et des partenaires des valeurs communes et une position claire du soin.

Confrontés à des réalités et des contraintes, le cadre de santé veille à ce que l'organisation des soins se décline dans un cadre déontologique et éthique en cohérence avec les règles de fonctionnement de tous les partenaires rencontrés et associés dans le parcours de soin du patient.

Il développe les partenariats et entretient des relations avec les partenaires dans le but de faciliter les liens et de dynamiser les parcours de soin en alliant fermeté et diplomatie.

Activités :

1- Organisation et gestion des soins

- Participation à l'élaboration, suivi, mise en œuvre, évaluation et réajustement des projets : UF (rapport d'activité de l'UF, tableaux de bord..)Suivi et contrôle de l'activité de soins
- Participation à l'élaboration du plan de formation du pôle en lien avec le projet de soin, les projets du pôle et les projets institutionnels
- Gestion et répartition des moyens et des ressources humaines, techniques, financières, informationnelles
- Elaboration des plannings du personnel relevant de son domaine de compétences et réalisation du suivi des compteurs Agiltime
- Participation à la rédaction du rapport annuel d'activités de l'unité
- Mise en place avec l'équipe d'une organisation adaptée aux objectifs de soins et aux contraintes du contexte
- Contrôle de la qualité et de la sécurité des soins, des activités paramédicales : qualité des écrits soignants dans le cadre du projet de soin individualisé, procédures, protocoles, réalisation d'audits, suivi d'indicateurs...

2- Animation de l'équipe

- Veiller à la cohérence et à la cohésion de l'équipe
- Favoriser un climat de travail motivant, dans une dynamique positive
- Favoriser la communication au sein de l'équipe : gestion des conflits, des tensions, écoute, dialogue...
- Favoriser l'implication personnelle de chacun de manière individuelle et collective : participation à des réunions, des groupes, des commissions...
- Mobiliser l'ensemble de l'équipe autour du projet individualisé du patient et du projet d'unité

- Diffuser et transmettre de manière fiable les informations
- Mettre en place les outils nécessaires pour améliorer le partage de l'information (réunions de fonctionnement, médecins/équipe...)
- Promouvoir le respect des bonnes pratiques de soin et la qualité des soins et valoriser la réflexion sur les pratiques professionnelles
- Identification, au cours de l'entretien d'évaluation, des besoins en formation du personnel relevant de sa compétence, suivi et évaluation des résultats, accompagnement des projets professionnels
- Participation aux recrutements AS, ASH, IDE, Educateur spécialisé, psychomotricien du service et du pôle
- Accueillir et favoriser l'intégration des nouveaux membres de l'équipe ou des stagiaires en prenant en compte la spécificité du public accueilli.

3- Participation à l'activité clinique

- Participation à la réunion clinique hebdomadaire
- Organisation et participation aux staffs d'équipe
- Participation et soutien à la participation des équipes aux espaces de réflexion (supervision...)
- Contribution au développement d'une démarche qualité gestion des risques au sein de l'unité (patients traceurs, RMM, audits, CREX...)
- Accueil, organisation, et participation à l'encadrement des étudiants, stagiaires et des nouveaux professionnels

4- Coordination avec les autres partenaires

- **Relation avec le pôle PCAMP**
 - ✓ Participation aux différentes instances du pôle (Conseil de pôle, revue de pôle...)
 - ✓ Participation aux réunions cadres et aux réunions cadres/médecins du pôle
 - ✓ Développement des liens de travail avec ses collègues du pôle
 - ✓ Organisation des absences cadres avec les collègues du pôle
 - ✓ Participation à la mise en œuvre des manifestations régionales ou nationales de coordination (journées nationales, congrès...)
 - ✓ Liens avec les SMPR et l'UHSA
 - ✓ Liens avec le CRIAVS, CRESAM...
- **Relations avec les partenaires institutionnels**
 - ✓ Participation aux différentes instances de l'hôpital
 - ✓ Participation aux commissions spécifiques (hygiène, Identitovigilance, Contexte...)
 - ✓ Participation aux démarches de certification et d'évaluation des pratiques professionnelles
- **Relations avec les partenaires externes**
 - ✓ Participation aux réunions partenariales : CMP, CSAPA, 2PAO (Addictions), Différents foyers, associations et établissements pouvant accueillir les patients à leur sortie, instances judiciaires, relais parents-enfants...

- ✓ Liens de régulation avec ces partenaires
- ✓ Formalisation des liens par des conventions
- ✓ Acquiert et actualise ses connaissances en matière de réglementation

5- Formation

- Réalisation d'études et de travaux de recherche sur l'évolution de la santé, de la profession, des techniques et du matériel, et participation à des actions de formation dans son domaine de compétences (veille professionnelle)
- Promouvoir l'acquisition de connaissances spécifiques à l'accompagnement des AVS (CRIA VS)
- Mettre en lien pratiques et formation continue
- Collaborer et participer à la politique institutionnelle de formation continue
- Promouvoir la rencontre avec d'autres professionnels et l'échange des pratiques

Compétences requises par le poste :

- Savoir travailler dans la discrétion en situation professionnelle et respecter le secret professionnel (éthique et droits des patients)
- Savoir s'intégrer et s'impliquer au sein d'une équipe afin de répondre à des objectifs professionnels communs (respect, collaboration, circulation des informations pertinentes...)
- Transmettre aux membres de l'équipe, étudiants et stagiaires ses connaissances, ses expériences professionnelles et les meilleures pratiques
- Participer à l'organisation, la gestion, l'évaluation de l'activité de l'UF, du pôle qui relève de sa compétence
- Concevoir, piloter, animer, organiser, rédiger, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique, un projet d'UF avec le corps médical, en cohérence avec le projet médical, le projet de pôle et le projet d'établissement
- Planifier, organiser, prioriser et évaluer l'activité, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Fédérer, animer, réguler une équipe de façon collective et individuelle et savoir déléguer (conflit, reconnaissance et valorisation)
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pertinentes nécessaires au fonctionnement de l'UF, du pôle (institutionnelles, externes, veille informationnelle)
- Évaluer, développer et valoriser les compétences individuelles et collectives (équipe, stagiaires, étudiants)
- Établir, évaluer, optimiser un budget
- Exploiter les tableaux de bord et les indicateurs de l'activité de l'UF et de la qualité de la prise en charge des patients
- S'insérer et s'impliquer dans une dynamique institutionnelle et partenariale

Relations hiérarchiques :

En relation hiérarchique avec :

- Le directeur d'établissement
- Le directeur des soins

Sous l'autorité directe du :

- Cade de santé supérieur collaborateur du pôle

Relations fonctionnelles :

Médecin responsable de l'EMOT

Médecins de l'EMOT et du pôle

Cadres du pôle et du CHGM

Ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'EMOT et du pôle

Partenaires des réseaux

Services administratifs pour la gestion des patients

Contraintes liées au poste :

Expérience professionnelle infirmière / cadre de santé demandée en psychiatrie de secteur et/ou en psychiatrie en milieu pénitentiaire

Connaissances maîtrisée des pathologies psychiatriques et des problématiques addictives

Interventions brèves dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales comme représentant de l'EMOT afin de développer le maillage partenarial entre l'EMOT et les acteurs des dispositifs sanitaires et médico-sociaux de droit commun (rencontres professionnelles autour de thèmes relatifs au public usager, réunions de partenaires, démarches de présentation et d'information autour des missions de l'EMOT)

Les déplacements dans le cadre de l'activité de l'EMOT seront réalisés avec les véhicules dédiés mis à disposition par le CHGM. Lorsque cela est réalisable, l'utilisation des transports en commun est à privilégier. Tous les déplacements seront consignés dans un registre spécifique.

Horaires de journée compris entre 8h30 et 18h, du lundi au vendredi. Journées de 7h30 avec 30 minutes de pause

Cette fiche de poste est évolutive en fonction des nouvelles orientations, des activités et/ou des organisations de soins, institutionnelles, de service ou de pôle d'activité, après validation dans le cadre des instances institutionnelles. Il est contraint aux règles de fonctionnement en milieu pénitentiaire.